

mazars

61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie
France
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00 - Fax : +33 (0)1 49 97 60 01
www.mazars.fr

 Grant Thornton

29, rue du Pont
92200 Neuilly sur seine
France
Tél : +33 (0) 1 41 25 85 85 – Fax : +33 (0) 1 46 37 67 07
www.grantthornton.fr

Ipsos

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale mixte du 15 mai 2023 – Résolution n°22

Mazars
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
à Directoire et Conseil de Surveillance
61, rue Henri Regnault – 92400 Courbevoie
Capital social de 8 320 000 euros – RCS Nanterre N° 784 824 15

GRANT THORNTON
SAS d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
29, rue du Pont
92200 Neuilly sur seine
Capital social de 2 297 184 euros – RCS Nanterre N° 632 013 843

Ipsos SA

Société anonyme
RCS Paris 304 555 634

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale mixte du 15 mai 2023 – Résolution n°22

A l'assemblée générale d'Ipsos SA,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 22-10-62 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de 18 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10% de son capital, par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité. Cette autorisation privera d'effet l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 17 mai 2022 dans sa 24^e résolution.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Les Commissaires aux comptes, Mazars

Courbevoie, le 13 avril 2023

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Neuilly-sur-Seine, le 13 avril 2023

Isabelle MASSA

Julien MADILE

Solange AÏACHE